



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Représentés :

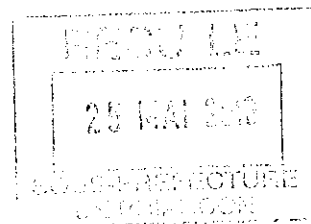
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : CULTURE 3

**OBJET : EXPOSITION D'ETE AU
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
DU 3 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE
2010**

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond,
GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale,
ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'expositions, d'échanges culturels et pédagogiques durant toute l'année, il est proposé une « Exposition franco-italienne de Peintres et Sculpteurs ».

Cette exposition sera ouverte tous les jours, sauf le mardi, **du 3 juillet au 5 septembre 2010** de 15 h à 19 h. Entrée gratuite.

Le vernissage aura lieu le vendredi 2 juillet à 19 H 00. Il sera demandé, au titre des droits d'inscription, 100 € à chaque artiste et 25 % sur les ventes de leurs œuvres.

La ville sollicitera des subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Général, comme l'indique le budget ci-joint .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel joint en annexe.
- De solliciter une subvention de :
 - 1 400,00 € auprès du Conseil Régional
 - 2 000 € auprès du Conseil Général
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33


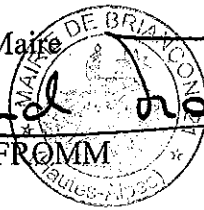
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gerard FROMM


TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE

EXPOSITION D'ETE AU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

DU 3 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE 2010

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Honoraires commissaire de l'exposition	800,00	Pourcentage sur les ventes	2 000,00
Conception édition des supports publicitaires	1 500,00	Droits d'inscription	500,00
Assurances	150,00	Subvention Conseil Général	2 000,00
Participation aux frais de transport	1 400,00	Subvention Conseil Régional	1 400,00
Vernissage	150,00	Autofinancement	2 000,00
Personnel d'accueil	3 900,00		
Total	7 900,00 €	Total	7 900,00 €

